

Séance du 24 MAI 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjointes ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bedarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, MM. Causse, Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Labayle à M. le Maire, Mme Durruty à M. Saussié ; M. Massé à Mme Dufrene ; M. Delas à Mme Darmendrail, M. Trunet à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Bordenave à Mme Ipharraguerre, Mme Boé à Mme Lauqué ; Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Capdevielle à M. Casenave, Mme Bisauta à M. Causse.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : VIE SOCIALE - Projet d'animation cinématographique été 2006.

Monsieur Millet-Barbé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le programme d'activités de l'E.S.C.M., un projet d'animation cinématographique a été présenté dans le cadre du dispositif « Cinéville, un été au ciné » auprès de l'école du Regard à Pessac.

Cette grande manifestation a pour titre : « Eté 2006, les Jeudis-Ciné de Bayonne-Nord ».

La programmation va se dérouler au cours de l'été 2006 et comprend trois orientations :

- Sept projections en plein air les jeudis soirs : 2 sur Habas-la-Plaine
3 sur Sainte-Croix (dont une, place des Gascons et deux, esplanade de Sainte-Croix)
2 sur Saint-Esprit (site du Rail Bayonnais).
- Un atelier vidéo au profit de dix jeunes des quartiers d'Habas la Plaine et de Sainte-Croix, encadrés par un professionnel du cinéma et par deux animateurs des structures d'animation : la M.V.C. Saint-Etienne et l'E.S.C.M. de Sainte-Croix.
Cet atelier sera réalisé courant juillet et donnera lieu à la création d'un film.
- Enfin, deux projections spéciales au cinéma l'Atalante :
 - Une courant juillet et s'adressant à tous publics avec une animation
 - L'autre plus axée sur un travail d'éducation à l'image en faveur d'un public jeune, courant septembre, afin d'y associer des classes de Lycée.
La production réalisée par les jeunes sera projetée en début de séance.

Ce projet a été initié l'an dernier avec deux projections en plein air sur Sainte-Croix, et devrait se pérenniser sur les années à venir avec possibilité d'en faire bénéficier d'autres quartiers de la ville.

Le coût total de ce projet s'élève à 25.666 euros.

Le Contrat de Ville a décidé, dans sa séance du 13 avril 2006, d'accorder à la Ville de Bayonne la subvention demandée d'un montant de 7.000 euros.

Le FASILD participe à hauteur de 4.000 euros.

Deux autres participations ont été demandées, l'une au Conseil Général pour 1 000 euros et l'autre auprès du dispositif « Cinéville » pour un montant de 8.866 euros.

Enfin, la participation pour la Ville de Bayonne est de 4.800 euros.

Par ailleurs, la Ville mettra à disposition du personnel et du matériel pour assurer la logistique et ce pour un montant valorisé estimé à 3.000 €.

Je vous demande d'autoriser Monsieur le Député-Maire à organiser cette grande manifestation intitulée « Eté 2006 les jeudis ciné de Bayonne Nord » qui a pour objectif d'offrir à tous les publics de ces quartiers, une programmation cinématographique de qualité.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.